L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 75, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 23 JUIN.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

PLUS LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 17 juin.
PEREIRE, capt. Depras, samedi, 1er juillet.
LAFAYETTE, capt. Roussan, samedi, 15 juillet.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 29 juill.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces vapeurs ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen, et qui en rapportent en prenant les steamers de cette ligne évitent les ennuyeux ennuis de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Agent, 38, Broadway, New-York.
ou à J. GRAND & Cie, Agent,
janvier—1871 14 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
SHIKMAN..... Capt.
GENERAL MEADE..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUBER, Capt.
Partant de New-York, tous les samedis.
Le steamer EMILY B SOUBER, capt. Burdick.
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 24 juin, à 5 h. P. M.

Les steamers ont d'excellents aménagements, Chambres..... $50 00.
Entrepont..... 30 00.

On signe des billets de embarquement pour Liverpool, Havre, Hambourg et Brême.

Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le nord de l'Europe, se prennent à la ligne de steamers de Cunard, partant de New-York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer CRESCENT CITY suivra et partira le SAMEDI 1er juillet, à 5 h. P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
janvier—1871 Rue de la Commune, No. 102.

Pour New-York, directement
Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
SENTER,
ST LOUIS.
Le steamer GULF STREAM, capitaine ——
Partira de son wharf, en face de la rue Toulouse DIMANCHE, 25 juin, à 5 heures A. M.; passage..... $35.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—122 Rue Carondelet, No. 6.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane—Départ, Samedi, 24 juin, à 4 heures du soir.
Le beau steamer, de première classe,
YAZOO,
Capitaine Commandant Hosie.
Pour fret ou passage, s'adresser à
W. M. CRAVY, agent,
juin—122 au coin des rues Carondelet et Gravier.

Vicksburg.
Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
W. S. PIKE
J. J. Brown, capitaine.
Pour Donaldsonville, Pisquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et toutes stations intermédiaires.
A Vicksburg la W. S. Pike se reliera avec les bateaux réguliers des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait seul le service régulier de la malle.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.
30 mai—1m

POUR LES ATTAKAPAS PAR LA FOURCHE.
Départ, SAMEDI, 24 JUIN, à 5 heures P. M. Le beau steamer
J. F. FRAZIER, capitaine Chas. Thorn
Jonathan Pecot, partira pour les Attakapas et prendra du fret pour la rivière Atchafalaya, le Bayou Chêne, Vermilion, Cocodrie, Tesch, Black, Carencro, le débarcadère de Cypre Mort, Jeanerette, la Nouvelle-Iberie, Franklin, Pattie et St. Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
P. S. WILTZ, 8, Carondelet.
SERVERILLE & BABIN.
22 juin—tf 31, Toulouse.

Bateau régulier de Mindoe et du Lac Bienvenue.
Départ, VENDREDI, 23 juin, à 3 heures P. M.
Pour Mindoe, Longy Bayou, Grand Bayou, Constantin, Coup Mallet, Alexandria et toutes les débarquères de la Rivière Rouge et du Lac Bienvenue. Le bateau
RIGHT WAY,
capitaine E. W. Dillon, commis F. W. Ames
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il ira jusqu'à la Rivière aux Cannes qu'il descendra. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
N. O. DONOGUE,
22 juin—tf. 38 et 40, rue de la Levee.

Bâton Rouge.
Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rapide.
Partant tous les MERCREDIS à 5 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.
Le bateau ST. JOHN, capitaine W. M. Strachan, commis J. P. McElroy. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
20 mai—1m E. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

POUR LA CÔTE ET LOBDELL STORE (Hebdomadaire.)
MADAME JOHNSON,
J. J. Brown, capitaine.
S. S. Nelson, commis.
Jours de départ: tous les LUNDIS et VENDREDIS à 10 heures A. M.
JOHN JANNEY,
Encoignure des rues Delta et Commune.
On commis recevoir cet établissement pour le service pour recevoir des ordres.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Deux voyages réguliers par semaine.
HENRY TETE, Jos. Dalferta, capitaine. H. Landry, commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les lundis à 4 heures du soir, et le jeudi, tout, les mercredis et dimanches, faisant le service de la ligne.
Le jeudi ne se sont prolongera ses voyages jusqu'à Lockport et le mardi jusqu'à Thibodaux.
On descend à la ligne, à la tête de la rue Conti, pour recevoir ses ordres.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. O. LANDRY,
14 oct—tf 35 Vieille Levee.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Bateau régulier de la Côte et du Lac.
FLICKER
Capitaine F. A. Moore, capitaine, P. A. Chassé et H. Duplain, commis.
Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord
Un commis recevoir est toujours sur le bord à la tête de la rue Conti, pour recevoir ses ordres.
mai—tf

POUR LA GRAND'ILE.
La rapide steamer à passagers
SAN NICOLAS, capt. Geo. Richards, commis W. Culbertson, partira directement de la Canal Harvey, deux fois par semaine, durant le mois de juin, pour la célèbre station de pêche de mer ci-dessus. Il commencera ses voyages le MARDI, 13 juin, et sera désormais départ ses les MARDIS, à 6 heures A. M., et arrivée le LUNDIS et JEUDIS de chaque semaine.
A partir du 1er juillet, le steamer fera trois voyages par semaine.
Prix du passage par chaque traversée $2.00.
21 mai—tf

BRILLIANT DE BUCK.

Le seul bon fourneau qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage du pays.

PLUS DE 500,000
sont employés actuellement en France dans l'Ouest, et ne cet entièrement satisfait. Voici quelques uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:
PREMIER PRIX, en 1862, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis
Et vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine plus ne No
49..... RUE DU CAMP..... 49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER,
Dépôt de quincaillerie et ustile de vente, du No 49 de la rue du Camp.
Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, gratis, de la fabrication et toute espèce d'ustensile de ménage.
17 août—1 an voir

AVIS.

Conformément à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 mars 1871, les soussignés, nommés Commissaires par la dite Cour, à la vente de la ville de la Nouvelle-Orléans et emplacement à ses résolution du Conseil de ville, dans le but de faire une estimation et un rapport de la valeur des lots et emplacements de la ville, depuis le Fort Macomb, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Premier, Second, Troisième et Quatrième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cinquième et Sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Septième et Huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Neuvième et Dixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Onzième et Douzième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Treizième et Quatorzième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quinzième et Seizième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Dix-septième et Dix-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Dix-neuvième et Vingtième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Vingt-deux et Vingt-quatrième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Vingt-cinq et Vingt-sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Vingt-sept et Vingt-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Vingt-neuf et Trente-deux Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Trente-trois et Trente-quatre Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Trente-cinq et Trente-sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Trente-sept et Trente-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Trente-neuf et Quarante-deux Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quarante-trois et Quarante-quatrième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quarante-cinq et Quarante-sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quarante-sept et Quarante-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quarante-neuf et Cinquante-deux Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cinquante-trois et Cinquante-quatrième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cinquante-cinq et Cinquante-sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cinquante-sept et Cinquante-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cinquante-neuf et Soixante-deux Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Soixante-trois et Soixante-quatrième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Soixante-cinq et Soixante-sixième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Soixante-sept et Soixante-huitième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Soixante-neuf et Soixante-dix-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Quatre-vingt et Quatre-vingt-dix-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent et Cent-dix-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-vingt et Cent-vingt-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-trente et Cent-trente-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-quarante et Cent-quarante-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-cinquante et Cent-cinquante-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-soixante et Cent-soixante-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-soixante-dix et Cent-soixante-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-quatre-vingt et Cent-quatre-vingt-neuvième Districts, suivant un plan dressé par Louis Pilié, ingénieur, duquel plan est enregistré à la dite Cour, avec rapport de ses opérations, tel qu'il est requis par la dite résolution du Conseil de ville, dans les Cent-quatre-vingt-dix